

Je vois par le rapport dont a parlé l'auteur de cette motion, que de fortes sommes ont été dépensées pour des édifices publics dans des comtés dont les ressources n'étaient pas aussi considérables que ceux de mon comté; j'espère que l'honorable ministre des travaux publics prendra les moyens de s'assurer de quelle manière les travaux sont faits, et que si d'autres sommes sont votées, comme elles devraient l'être, l'argent sera dépensé plus à propos que par le passé. Je vois par les papiers qui ont été soumis à la Chambre l'autre jour, que le préfet du comté a écrit au ministre des travaux publics, mais qu'il n'a reçu aucune réponse.

Deux ou trois chambres de la bâtisse ont été offertes pour les besoins du comté, et le préfet a écrit au ministre des travaux publics pour savoir à quelles conditions le comté aurait l'usage de ces salles. Il y a de cela plus d'un an, et il n'a pas reçu de réponse. Je ne censure pas le ministre des travaux publics. Je suis heureux qu'autant d'argent ait été dépensé à cet endroit, parce que si le gouvernement est guidé, dans ses dépenses sur les édifices publics, par le principe qui a été mentionné, je suis très content d'être une exception et de voir qu'au delà de \$5,000 ont été dépensés dans un comté qui envoie à ce parlement un adversaire du gouvernement.

M. DAVIES: Je ne me plains pas de ce qu'un édifice public n'a pas été érigé dans la capitale de mon comté, mais je me plains de ce que le gouvernement a trouvé moyen d'incendier une bâtisse de première classe qui lui avait été transportée. Il y a quelques années, une bâtisse a été transportée au gouvernement pour s'en servir comme édifice public. Elle était couverte en ardoise et bien protégée contre le feu. Les ouvriers demandaient une politique nationale; il y avait un grand nombre de personnes sans emploi, et afin de leur en procurer, — c'était la rumeur, — la toiture en ardoise a été enlevée et remplacée par des bardeaux.

Le gouvernement a été averti, dans le temps, que si un incendie se déclarait dans cette ville, dont les maisons sont en bois, ces bardeaux prendraient probablement feu et toute la bâtisse serait détruite. Mais il fallait donner du travail à ces désœuvrés, et ils ont joué la ridicule comédie d'enlever la toiture en ardoise et de la remplacer par une toiture en bois. Un incendie s'est déclaré l'autre jour; le côté sud du square a été détruit, et comme il avait été prédit, les étincelles ont communiqué le feu à ces bardeaux, et cette bâtisse, qui coûtait \$75,000 au gouvernement, a été détruite.

M. FARROW: On a déplacé la question de son véritable terrain. La division électorale que je représente dans cette Chambre est aussi importante qu'aucune autre; elle forme partie d'un comté aussi important que tout autre dans la province d'Ontario. Je ne me lève pas pour porter une accusation contre le gouvernement, mais je veux porter une accusation contre l'honorable député de Huron-Sud (sir Richard Cartwright). Ce n'est pas la première fois qu'il a élevé la voix dans cette Chambre pour discréditer sa propre division électorale, et j'en suis bien peiné.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Expliquez.

M. FARROW: Je m'expliquerai avant de terminer. Jedis que notre comté n'est inférieur à aucun autre dans la province d'Ontario. Mon honorable ami n'a pu trouver un mot d'éloge, l'autre soir, en faveur de la division de ce comté qu'il représente, et aujourd'hui, que fait-il? Prend-il avantage de cette discussion pour dire un bon mot en faveur de la ville de Seaforth, qui n'a pas de bureau de poste? Quoi! M. l'Orateur, il dit que gouvernement devrait ériger un bureau de poste à Napanee. Je crois qu'il aurait été mieux, — et je le dis de bonne foi et avec intention, — si l'honorable député de Huron-Sud avait dit un mot en faveur de Seaforth, Exeter et Goderich. Ces endroits sont représentés par ce qu'on appelle des grits, mais je porte de l'intérêt à ces endroits. J'espère que l'on n'oubliera pas la ville de Wingham qui se

trouve dans ma division. Bien que l'on dise constamment que j'ai été un partisan zélé du gouvernement depuis plusieurs années, — ce que je ne nie pas, car j'en suis fier, — cette jolie petite ville a cependant été négligée; mais j'espère que lorsque la ville aura grandi quelque peu, le gouvernement y érigera un bureau de poste et un bureau de douane.

M. VAIL: Je prendrai cette occasion de dire qu'il y a une ville importante dans le comté que je représente. J'ai reçu une lettre des habitants de Digby, il y a quelques jours, me demandant quel moyen ils devaient prendre pour placer la question des édifices publics sous la considération du ministre des travaux publics, et s'il était nécessaire de lui adresser une requête. Je leur ai dit de ne pas manquer d'envoyer une requête; que j'étais bien certain que le ministre prendrait l'affaire en considération, et que s'il était disposé à ériger des bureaux de poste dans aucune ville de la Nouvelle-Ecosse, la demande de Digby serait considérée l'une des premières.

Lorsque l'honorable ministre aura reçu cette requête, j'espère qu'il considérera la demande qu'elle contient, et s'il s'enquiert des besoins de la ville, il verra qu'ils sont urgents. Digby n'a pas d'édifices publics d'aucune sorte, et c'est un endroit qui mérite d'en avoir.

M. GORDON: Les remarques faites par celui qui a fait cette motion concernant le bureau de poste de Nanaïmo, me portent à faire quelques observations au sujet de cette bâtisse. On a dit que les revenus du bureau de poste étaient seulement de \$1,500, et que le montant dépensé sur la bâtisse était de \$19,000. Cette assertion est de nature à induire la Chambre en erreur, et si le gouvernement dépensait \$19,000 pour percevoir \$1,500, je ne l'approuverais pas. Quels sont les faits? Cette bâtisse contient le bureau des douanes, la banque d'épargne, le bureau de poste, le bureau de télégraphe, et les bureaux du revenu de l'intérieur. Les revenus des douanes se sont élevés, l'an dernier, à \$34,000. Je ne sais pas quels sont les revenus des autres bureaux. Je crois que le gouvernement est parfaitement justifiable d'avoir construit une bâtisse qui peut assurer la conservation des livres et des documents de ces différents départements. Ces bureaux se trouvaient auparavant dans une bâtisse en bois qui était en tous temps exposée à être détruite par le feu. La bâtisse actuelle est à l'épreuve du feu, et je crois que le gouvernement a très bien fait d'ériger une bâtisse qui mettra en sûreté les différents bureaux de Nanaïmo.

M. WHITE (Renfrew): L'une des plaintes de l'honorable député, est que le département des travaux publics a construit trop de bureaux de poste dans le pays. Ce n'est pas ce dont j'ai à me plaindre. Ma plainte est qu'il n'en a pas construit assez. Lorsque l'honorable ministre des travaux publics considérera la question d'augmenter ces précieux éléments nécessaires à la perception du revenu public, j'espère qu'il prendra en sa bienveillante considération les réclamations de la ville de Pembroke, qui est située dans le comté que je représente; c'est une ville d'une importance très considérable, et où un grand montant de revenu est perçu. Je saisis cette occasion d'attirer l'attention de l'honorable ministre sur ces réclamations, et j'ose espérer que lorsque les estimations supplémentaires seront soumises à la Chambre, nous verrons que la demande a été accordée.

Sir HECTOR LANGEVIN: L'honorable député de Renfrew (M. White) a déjà attiré mon attention sur les besoins de la ville de Pembroke, et, bien sûr, ces besoins devront être considérés et pesés avec soin.

Je ne suis pas en état de dire ce que le gouvernement fera au sujet des édifices de Nanaïmo. Je n'ai pas pu bien comprendre ce qu'a dit l'honorable député, mais je crois que le gouvernement a fait ce qui est nécessaire pour le moment. Si, comme je le crois, la ville prend de l'importance à raison